



**ANALYSE DE QUELQUES RESULTATS DES DONNEES DE LA PHASE PRINCIPALE
DE L'ENQUÊTE INTEGRALE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES**

EICVM 2009

SEPTEMBRE 2010

Analyse succincte des résultats provisoires de l'EICVM 2009-2010(incidence de la pauvreté).

Nota Bene

Il est important de noter que les indices de pauvreté qui font l'objet de cette analyse sont des résultats provisoires de l'EICVM 2009-2010. L'adoption d'une nouvelle méthodologie pour cette enquête (en ce qui concerne essentiellement le nombre de biens dans le panier alimentaire et la détermination du seuil non alimentaire), qui répond aux besoins d'harmonisation au sein de l'UEMOA, impose une réévaluation de l'incidence de la pauvreté pour les enquêtes passées (2003,1998 et 1994) afin de permettre l'analyse de l'évolution temporelle de la pauvreté. L'analyse spatiale des résultats de cette enquête ne peut atteindre un niveau plus fin que la région car seules les régions et le milieu de résidence ont été définis comme strates d'analyse dans le tirage de l'échantillon. Une analyse plus fine aurait certainement nécessité une taille d'échantillon plus grande avec des implications en termes de coûts. La présente analyse se focalisera donc sur le volet spatial de la pauvreté et se voudra purement descriptif de l'incidence de la pauvreté. Une analyse plus approfondie prendra en compte d'autres indices reflétant la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Les différentes estimations ont été faites avec une précision de 95% ce qui signifie que si une telle enquête était menée cent fois dans le même contexte, 95 de ces cas fourniraient des résultats inclus dans les intervalles indiqués.

1. Incidence globale de la pauvreté :

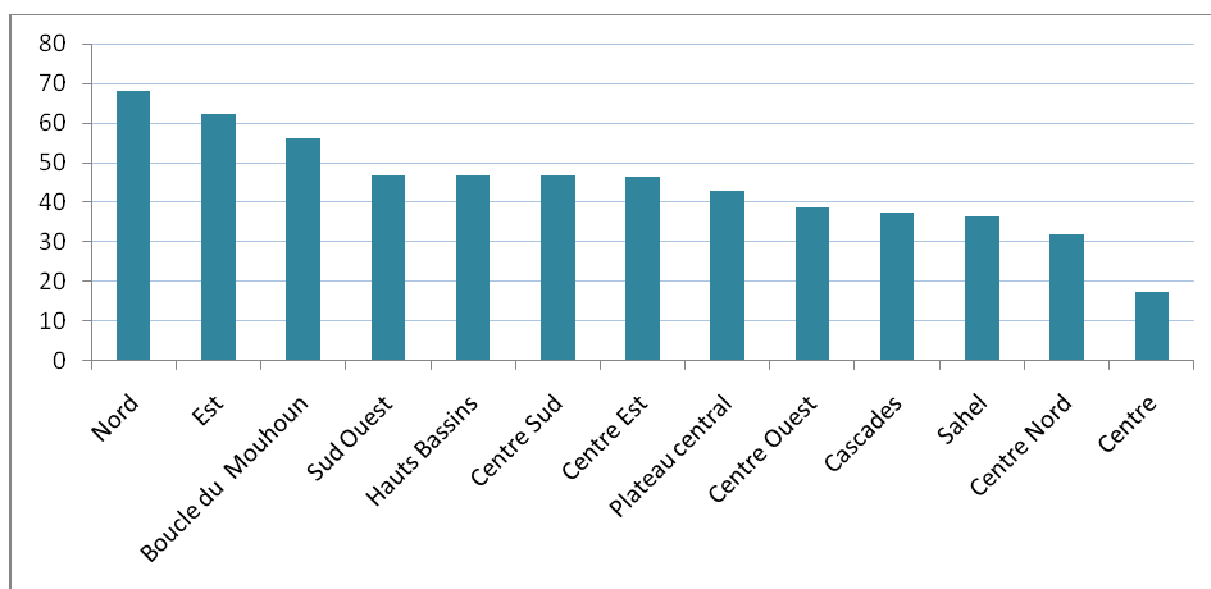
A partir de l'EICVM 2009-2010, le seuil global de pauvreté est estimé à 108454FCFA par an. Ce seuil se compose d'une composante alimentaire (75315 FCFA) et d'une composante non alimentaire (33139FCFA). Par rapport à ce seuil, l'analyse des dépenses des ménages burkinabè indique que 43,9% des ménages vivent en dessous de ce seuil. Avec un risque d'erreur de 5%, l'incidence de la pauvreté se situe dans l'intervalle [41,2% ; 46,6%].Ce niveau global cache toutefois des disparités selon la région et le milieu de résidence.

2. Des disparités régionales de l'incidence de la pauvreté :

Les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté ne se répartissent pas de façon homogène sur le territoire national. La région du Centre se présente comme la région ayant le plus faible taux (17,3%) et se détache nettement de l'ensemble des autres régions. Le Nord (68,1%), l'Est (62,2%) et la Boucle du Mouhoun (56%) sont les régions où la pauvreté sévit le plus. De

façon surprenante, les ménages de ces régions sont ceux qui contribuent le plus fortement au premier quintile des dépenses par tête. Ainsi, la Boucle du Mouhoun contribue à 15,5% le Nord à 14,6% et l'Est à 14,2%. Des régions telles que le Sud Ouest et les Hauts Bassins (46,8%), le Centre sud(46,7%) et le Centre Est (46,6%) présentent un niveau assez élevé de l'indice de pauvreté. Le dernier quintile des dépenses par tête correspond essentiellement à des ménages des régions du Centre (30,8%), des Hauts Bassins (10,2%) et du Centre Nord (9,4%).

Graphique 1 : L'incidence de la pauvreté par région (en %).



Source : résultats provisoires (EICVM 2009-2010), INSD

3. La pauvreté selon le milieu de résidence :

L'analyse selon le milieu de résidence indique que la pauvreté sévit beaucoup plus sévèrement en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, avec un risque d'erreur de 5%, l'incidence de la pauvreté en milieu urbain se situe dans l'intervalle [16,7% ; 23,1%] tandis qu'en milieu rural l'incidence se situe dans l'intervalle [47,7% ; 53,7%]. L'estimation ponctuelle donne 19,9% pour le milieu urbain et 50,7% pour le milieu rural.

Tableau 1 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence

MILIEU DE RESIDENCE	Incidence (P0)	Bornes de l'intervalle de confiance (95%)	
		Borne inférieur	Borne supérieur
URBAIN	19,9%	16,7%	23,1%
RURAL	50,7%	47,7%	53,7%

Source : résultats provisoires (EICVM 2009-2010), INSD

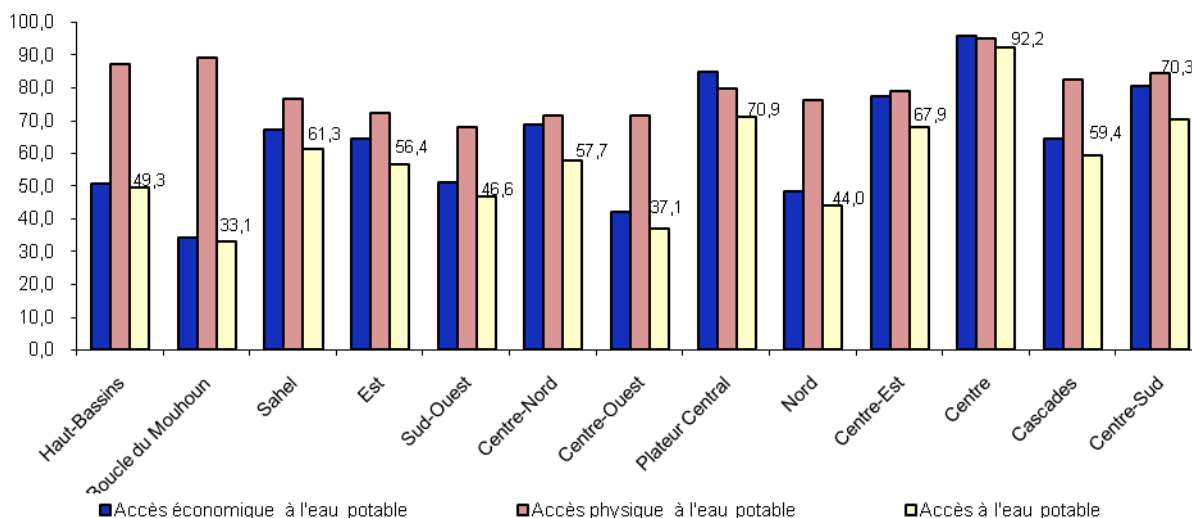
Eau potable

L'accès à l'eau potable peut être abordé sous deux optiques : l'optique disponibilité et l'optique utilisation. L'optique disponibilité permet au planificateur de mettre à la disposition des populations des points d'eau améliorée. La norme retenue est que le ménage doit être situé à moins de 30 minutes de ce point d'eau. L'optique utilisation se focalise sur l'utilisation effective des sources d'eau améliorée par les populations. On entend par source d'eau potable, les sources d'eau constituées des **Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage, des forages, et les robinets**.

Selon l'optique de la disponibilité, 81,2% des ménages ont physiquement accès à l'eau potable en 2009. Autrement dit, 8 ménages sur 10 mettent moins de 30 minutes pour atteindre une source d'eau potable. Ceci constitue une évolution positive par rapport à l'année 2009. En effet, pour cette dernière, la valeur de cet indicateur est de 79%.

Cependant, il existe des disparités entre les milieux de résidence. En effet, pour le milieu urbain où l'ONEA est présent, le taux d'accès physique est de 95,7% ; il est de 75,6% pour le milieu rural, la majeure partie de la population étant situé autour des forages et des puits.

Graphique 1 : Taux d'accès à l'eau potable par région en 2009.



Source : INSD, données EICVM.

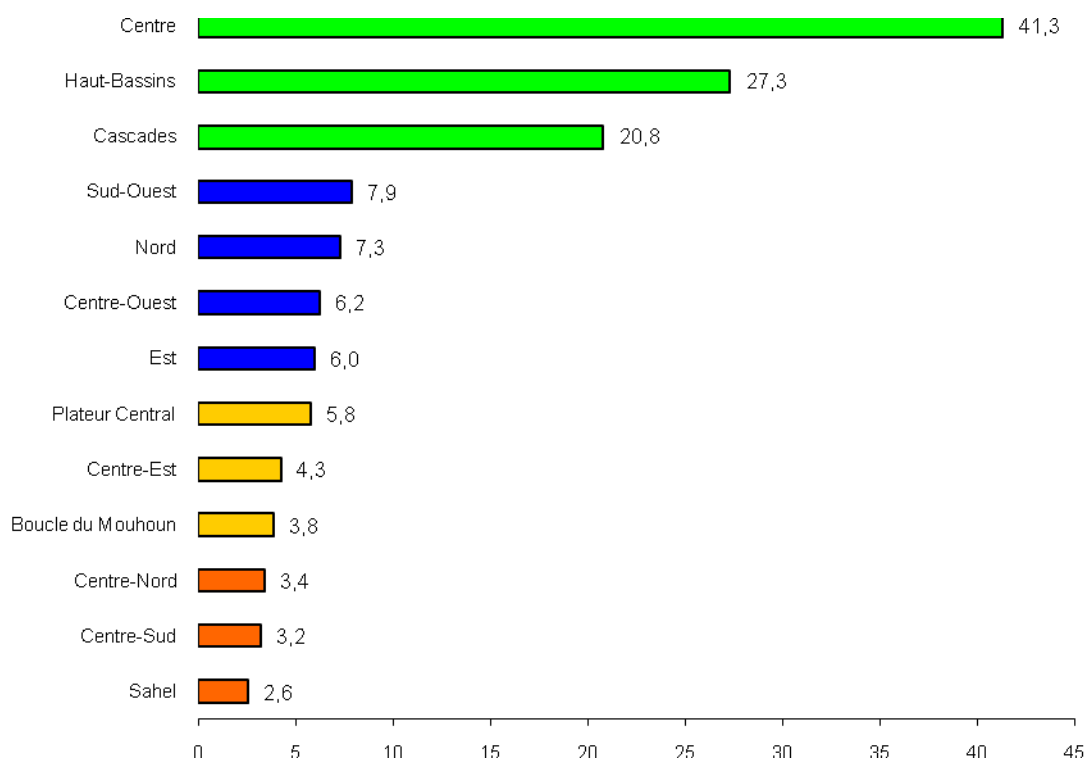
En considérant l'option utilisation, il ressort que 65,2% des ménages utilisent une source d'eau potable comme source d'eau de boisson. Cela signifie que 2 ménages sur 3 au Burkina Faso ont un accès économique à l'eau potable. La disparité au niveau des villes et campagnes est également présente ici. En ville, sur 10 ménages, 9 utilisent l'eau potable, dont 8 sont raccordés au réseau de l'ONEA. En campagne, un peu plus de 1 ménage sur 2 utilise l'eau potable, reposant à 40% sur les forages.

Lorsque les deux optiques se combinent, il ressort que 6 ménages sur 10 utilisent effectivement des points d'eau potable situés à moins de 30 minutes de leur logement. Ce constat est de 9 ménages sur 10 en ville, et 1 ménage sur 2 en campagne.

Electricité

L'analyse des données de l'EICVM montre que l'accès à l'électricité reste faible au Burkina Faso. En 2009, 14 % des ménages du pays ont accès à l'électricité, avec des disparités entre le milieu urbain (46 %) et le milieu rural (2 %) et entre le sexe du chef de ménage (13 % pour les hommes et 17 % pour les femmes). Le taux d'accès à l'électricité est resté stable entre 2007 et 2009. Il est de 13,9 % pour l'année 2009.

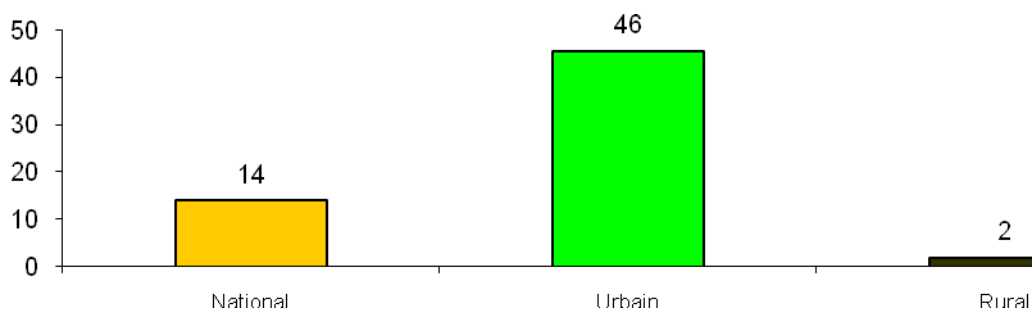
Graphique 2 : Taux d'accès à l'électricité par région en 2009.



Source : INSD, données EICVM.

Le taux d'accès à l'électricité varie beaucoup selon la région de résidence. Il est de 41,3 % pour la région du centre, 27,3 % pour les hauts bassins, et 20,8 % pour la région des cascades. En revanche, il demeure beaucoup faible pour les régions du sahel (2,6 %), la région du centre-sud (3,2 %) et la région du centre-nord (3,4 %).

Graphique 3 : Taux d'accès à l'électricité par milieu de résidence en 2009.



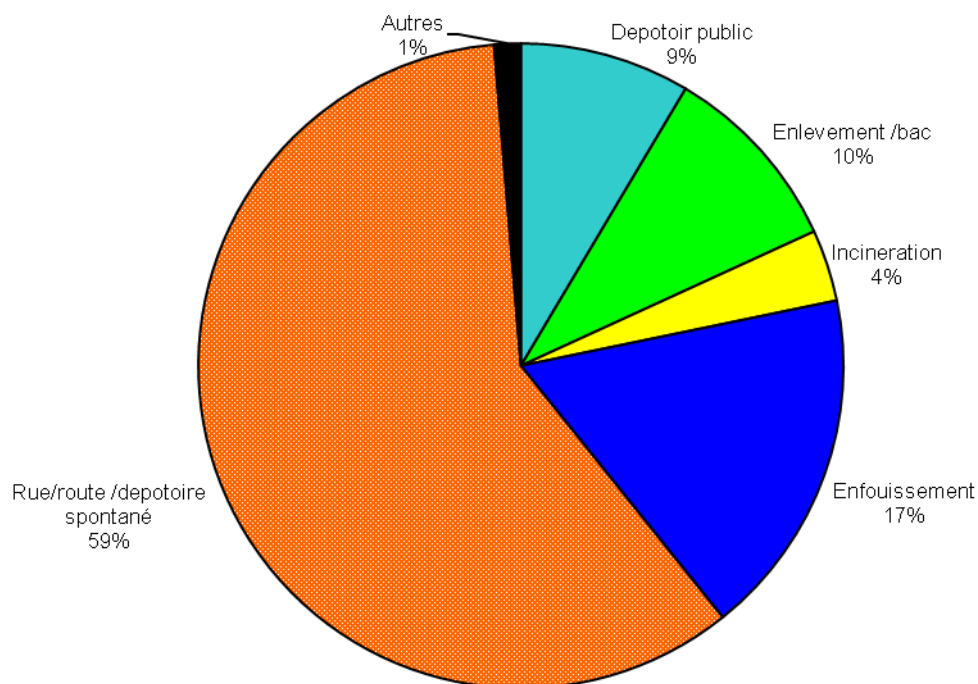
Source : INSD, données EICVM.

Assainissement

L'accès à l'assainissement peut être appréhendé sous plusieurs angles. Il y a l'assainissement des ordures ménagères, l'assainissement des eaux usées, et l'assainissement des excréta.

Concernant l'évacuation des ordures ménagères, 19 % des ménages ont leurs déchets enlevés par les services municipaux ou des particuliers ou déposent leurs ordures dans des dépotoirs publics. Ces deux modes d'évacuation permettent de mieux gérer les résidus. La route ou les dépotoirs sauvages restent les lieux où les ménages préfèrent se débarrasser des ordures car 6 ménages sur 10 en ont recours.

Graphique 4 : Evacuation des ordures ménagères en 2009.



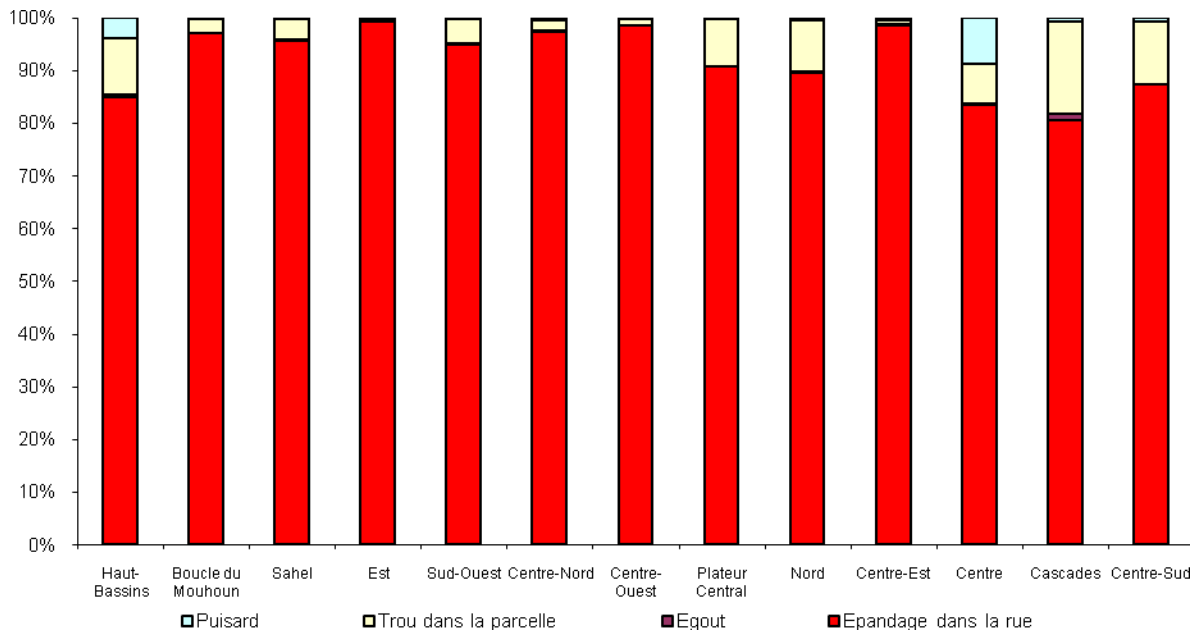
Source : INSD, données EICVM.

Cette pratique est plus courante en milieu rural (67,3 %) qu'en milieu urbain (38,6 %). Elle diminue avec le niveau d'éducation du chef de ménage. De 64,4 % chez ceux qui n'ont pas reçu l'instruction, son incidence se réduit à 20 % pour ceux qui ont un niveau d'éducation supérieur.

Pour ce qui est de l'évacuation des eaux usées, il ressort de l'analyse des données que sur le plan national 2,3 % des ménages ont recours au réseau d'égouts ou des puisards. Ces deux modes d'évacuation des eaux usées étant les désignés comme adéquats, ce taux reste

relativement faible. En revanche, plus de 9 ménages sur 10 déversent leurs eaux usées sur la rue.

Graphique 5 : Evacuation des eaux usées par les ménages en 2009.

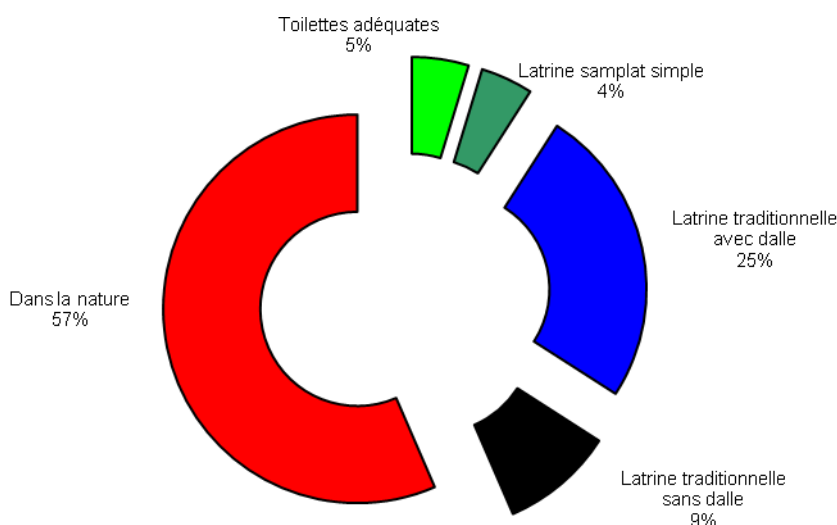


Source : INSD, données EICVM.

L'utilisation de la rue comme lieu d'évacuation des eaux usées se manifeste plus dans les régions de l'est (99 %), du centre ouest (98,2 %), et du centre est (98 %).

Par rapport au lieu d'aisance, et en considérant les critères nationaux d'accès à l'assainissement des excréta, 4,7 % des ménages du Burkina Faso ont accès à l'assainissement. Cependant, il faut noter que ce taux est plus élevé en milieu urbain (14,2 %) qu'en milieu rural (1 %).

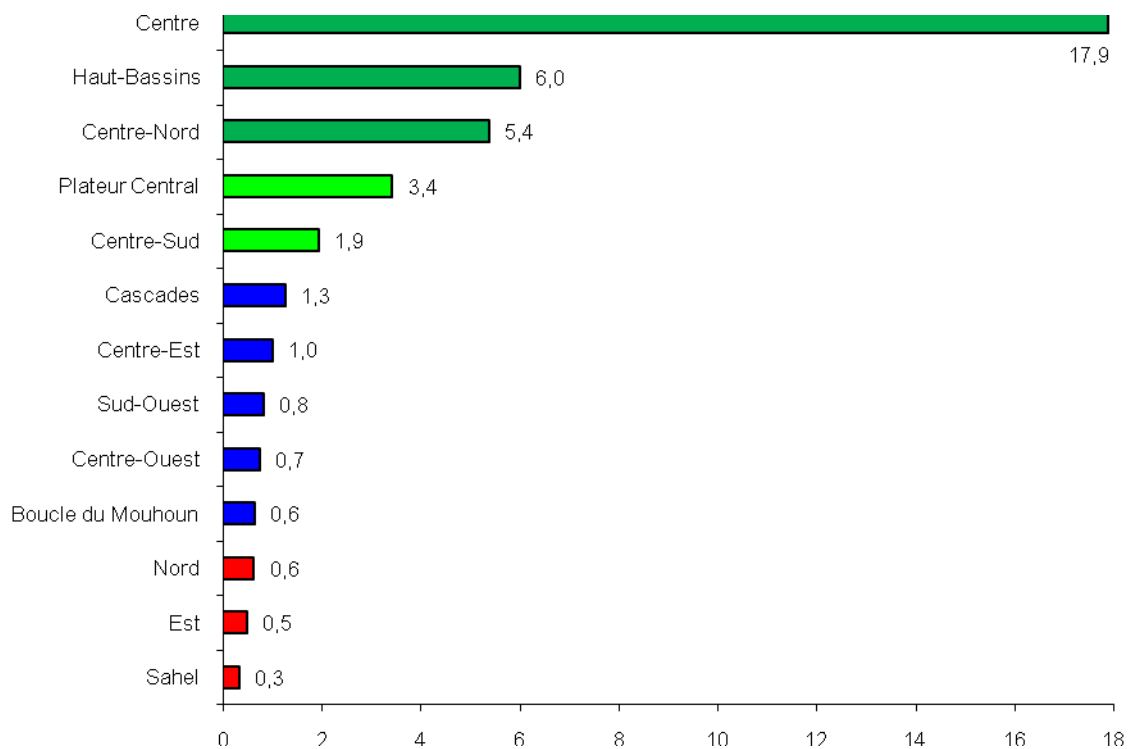
Graphique 6 : Lieux d'aisance utilisés par les ménages en 2009.



Source : INSD, données EICVM.

Le taux d'accès aux toilettes adéquates est irrégulier selon les régions. Il est plus élevé dans la région du centre (18 %) et très faible dans la région du sahel (0,3 %).

Graphique 7 : Proportion des ménages utilisant des toilettes adéquates par région en 2009.



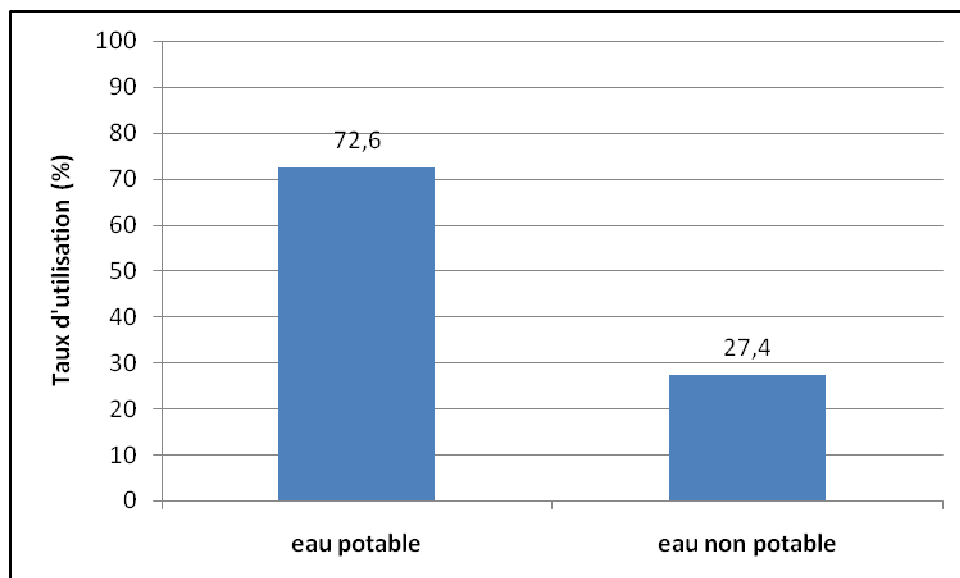
Source : INSD, données EICVM

EAU POTABLE

National

Au Burkina Faso, Le taux d'utilisation de l'eau potable est 72,6%. Environ 7 ménages sur 10 ont accès à l'eau potable. Autrement dit, 27,4% de ménages, soit environ un ménage sur quatre, continue de s'alimenter en eau non potable (eau des puits ordinaires, des barrages, des cours d'eau, des rivières et des lacs).

Figure : Type d'eau de boisson utilisé par les ménages au plan national

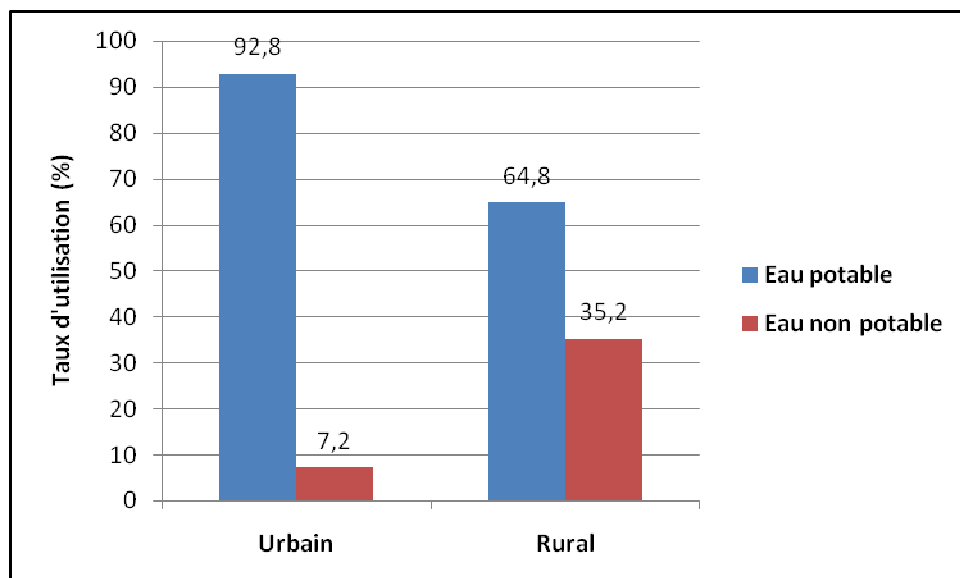


Source : Résultats provisoires EICVM 2009-2010

Milieu de résidence

D'une manière générale, l'utilisation d'eau potable est plus forte en milieu urbain (92,8%) qu'en milieu rural (64,8%) parce que les infrastructures hydrauliques notamment les réseaux de distribution de l'ONEA y sont plus développées. En effet, 9 ménages sur 10 en milieu urbain utilisent une source d'eau potable contre 6 ménages sur 10 en milieu rural. L'eau potable est fournie dans le milieu rural en grande partie par les forages et dans une moindre mesure les puits busés (puits ordinaires et puits équipés d'un système de pompage).

Figure : Type d'eau de boisson utilisé par les ménages et par milieu de résidence

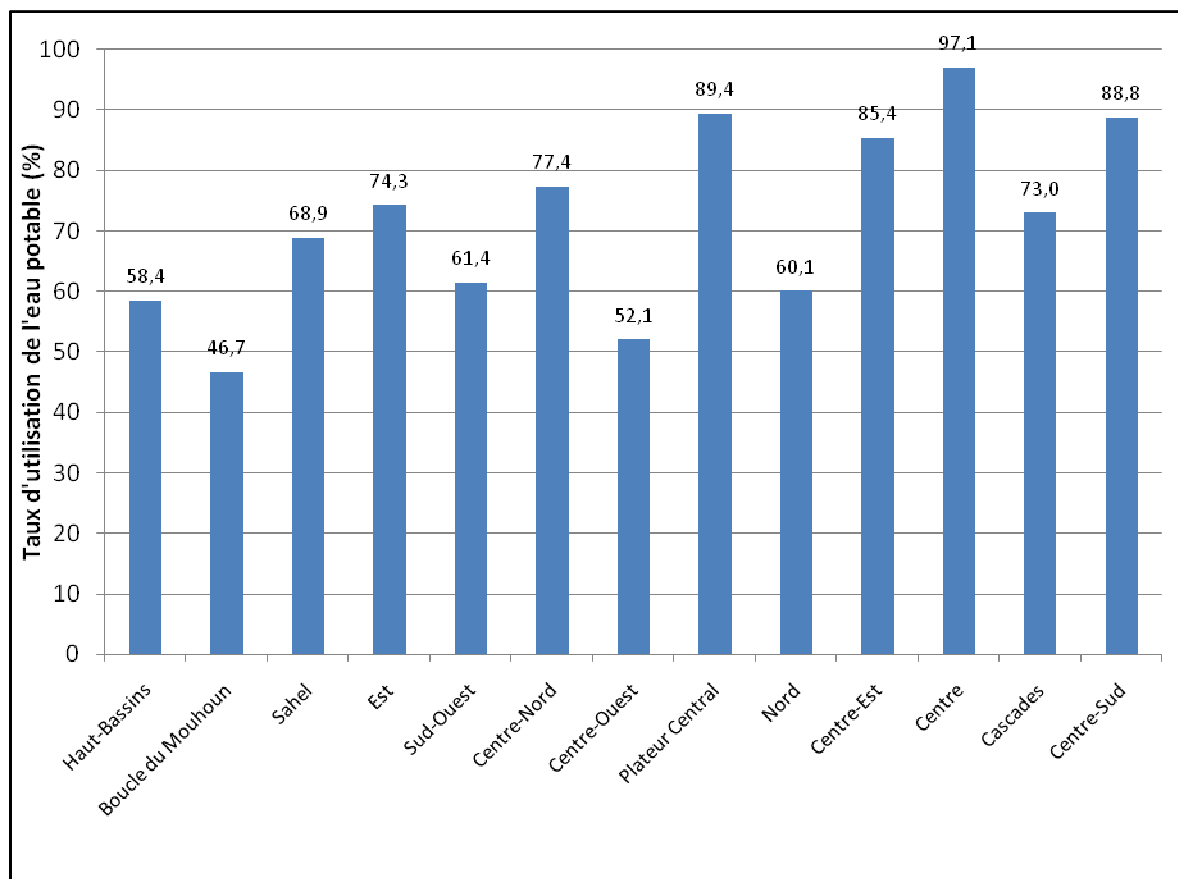


Source : Résultats provisoires EICVM 2009-2010

Région

On note une très forte disparité de taux d'utilisation de l'eau potable selon les régions de résidence. Les régions du Centre, du Plateau Central, du Centre-Est et du Centre-Sud viennent en première position en termes d'utilisation d'eau potable avec un taux d'utilisation supérieur à 80%. Les régions de l'Est, des cascades et du Centre-Nord ont un taux compris entre 70% et 80% mais supérieur à la moyenne nationale (72,6%). Le dernier groupe comprend les régions où le taux d'utilisation d'eau potable est inférieur à la moyenne nationale. On note la singularité de la région de la Boucle du Mouhoun où plus d'un ménage sur 2 n'a pas accès à l'eau potable.

Figure : Taux d'utilisation de l'eau potable par les ménages et par région



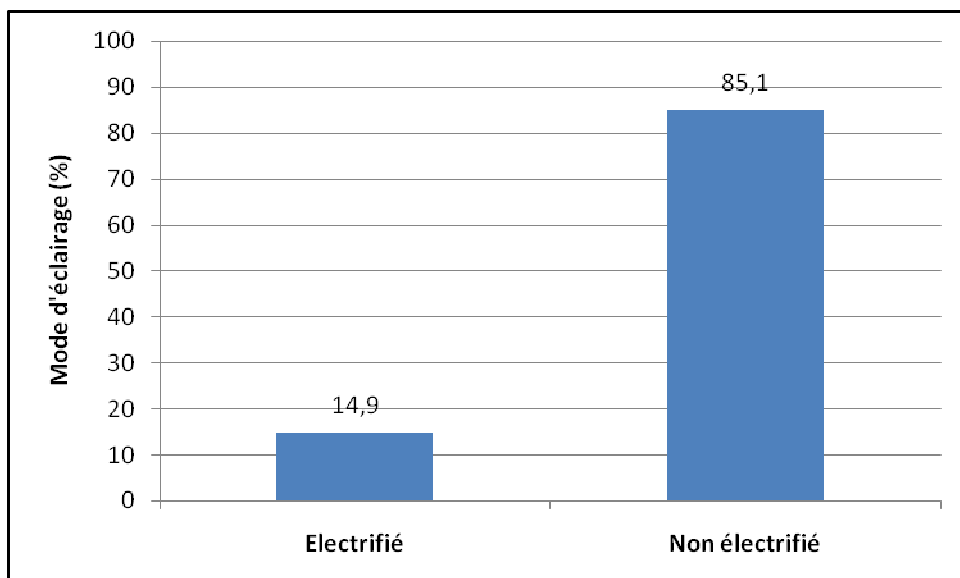
Source : Résultats provisoires EICVM 2009-2010

ELECTRICITE

National

Au niveau national, seulement 14,9% des ménages utilisent l'électricité réseau, l'énergie solaire ou le groupe électrogène comme mode d'éclairage.

Figure : Taux d'électrification au niveau national

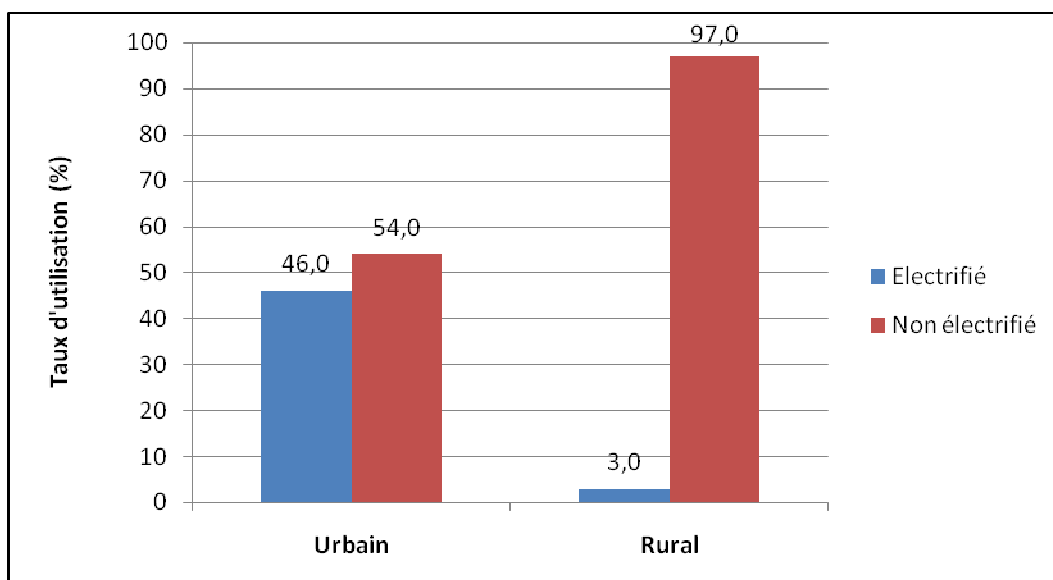


Source : Résultats provisoires EICVM 2009-2010

Milieu de résidence

L'utilisation de l'électricité est majoritairement le fait des ménages urbains. En effet, 46,6% des ménages urbains utilisent l'électricité comme source d'énergie pour l'éclairage contre seulement 3,0% des ménages ruraux.

Figure : Taux d'électrification par milieu de résidence



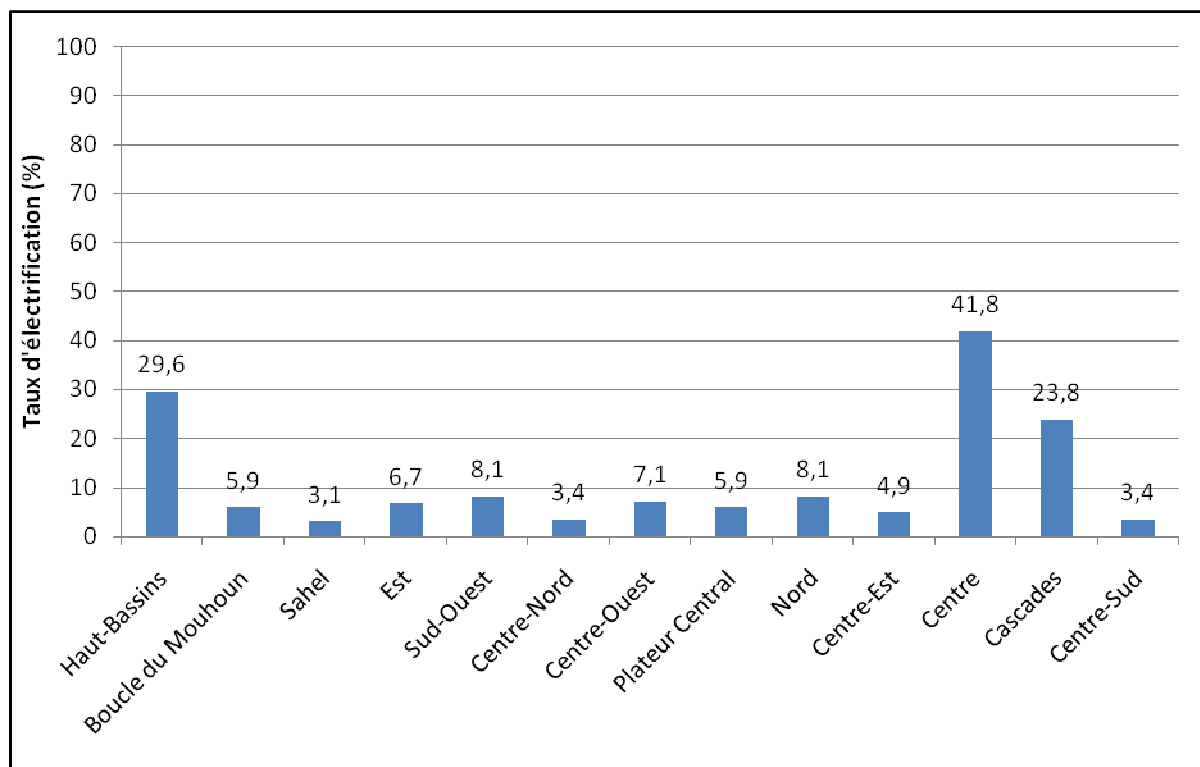
Source : Résultats provisoires EICVM 2009-2010

Région de résidence

De façon générale, l'électricité reste faiblement utilisée au niveau des régions. La région du Centre vient en tête avec un taux d'utilisation de 41,8% ; suivie de la région des hauts-Bassins avec un taux d'électrification de 29,6%.

Les autres régions ont un taux d'utilisation de l'électricité en deçà de 10% et les plus faibles taux reviennent aux régions du Sahel (3,1%), du Centre-Nord (3,4%) et du CentreSud (3,4%).

Figure : Taux d'électrification par région de résidence



Source : Résultats provisoires EICVM 2009-2010